

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 23 juillet 2024 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6^e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivante :

Lot 4 802 891 du cadastre du Québec, face au 900, rue Mars, La Baie – DM-5618 (id-17668) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation de conteneurs sur un terrain sans bâtiment principal, à une distance inférieure à 1 mètre d'une ligne de terrain et sans enclos, autoriser l'aménagement d'une zone tampon, en partie, d'une largeur minimale de 1 mètre au lieu de 4 mètres et avec une absence de conifère au lieu d'une proportion minimale de 60 %, sur un immeuble situé sur le lot 4 802 891 du cadastre du Québec, face au 900, rue Mars, La Baie.

900, rue Mars, La Baie – DM-5619 (id-17671) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation de conteneurs sur un terrain sans bâtiment principal, à une distance inférieure à 1 mètre d'une ligne de terrain et sans enclos, sur un immeuble situé au 900, rue Mars, La Baie.

Lot 6 551 161 du cadastre du Québec, adjacent au 8074, chemin de la Batture, La Baie – DM-5623 (id-17689) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché en cour avant à une distance minimale de 2 mètres de la ligne de rue au lieu de 5,5 mètres, sur un immeuble situé sur le lot 6 551 161 du cadastre du Québec, adjacent au 8074, chemin de la Batture, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogations, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 27 juin 2024.

L'assistante-greffière de la Ville,

CAROLINE HAMEL